

**Vice-Eersteminister en
Minister van Werk, Economie en
Consumenten, belast met
Buitenlandse Handel**



**Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et
des Consommateurs, chargé du
Commerce Extérieur**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE KRIS PEETERS,
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie, des Consommateurs,
du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté,
de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées**

Mercredi 2 janvier 2019

Kris Peeters : « 20.856 chômeurs en moins en un an »

Le chômage continue de baisser. En novembre 2018, son taux était de 5,9 pour cent inférieur à celui de novembre 2017.

Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, Kris Peeters : « Le nombre de travailleurs belges continue à augmenter, alors que le chômage continue à régresser. Depuis août 2016, le chômage n'a cessé de baisser chaque mois. La baisse prolongée démontre que la politique de création d'emploi et d'activation porte ses fruits. En améliorant continuellement le taux d'emploi, nous renforçons la base de notre sécurité sociale. »

Comme le Baromètre du travail mensuel l'indique, le nombre moyen de personnes salariées occupées en novembre s'élevait à 4.054.719. Cela constitue une augmentation de 1,5 pour cent ou d'environ 59.900 unités par rapport à l'année précédente.

Comme il résulte de chiffres de l'ONEM, le chômage également continue de baisser fortement. En novembre 2018, 332.667 chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi ont perçu une allocation, ce qui représente une baisse de 5,9 pour cent ou de 20.856 unités par rapport à novembre 2017. Depuis août 2016, le chômage n'a cessé de baisser chaque mois.

Cette baisse se confirme dans toutes les régions. En Flandre, le chômage baisse de 7,8 pour cent, en Région wallonne, cette baisse est de 6,2 pour cent et en Région de Bruxelles-Capitale, elle est de 1 pour cent.

Chez les jeunes et les personnes âgées, la baisse du chômage est supérieure à la moyenne. Le chômage des jeunes de moins de 25 ans a baissé de 12,3 pour cent (3.661 unités). Dans la catégorie d'âge des 50 à 59 ans, la baisse était de 11,7 pour cent (10.895 unités).

Taux de chômage

Alors qu'en 2014, le taux de chômage s'élevait encore à 8,6 pour cent, au troisième trimestre de 2018, il ne s'établissait plus qu'à 5,9 pour cent (chiffres Statbel). Il y a des différences considérables entre les régions. La Flandre présente un taux de chômage de 3,4 pour cent et le quasi plein emploi y est réalisé. En Wallonie, le taux de chômage est de 8,4 pour cent et à Bruxelles, il atteint 13,9 pour cent.
